

- Développer l'éducation à la sécurité routière.
- Inciter à un mode de déplacement actif, citoyen, à pied ou à vélo.
- Favoriser l'apprentissage de la bicyclette dès le plus jeune âge.

L'éducation à la sécurité routière s'intègre dans le socle de connaissances, de compétences et de culture et dans les programmes d'enseignement des cycles 1,2 et 3, selon les modalités définies par la [circulaire n° 2016-153 du 12 octobre 2016](#) relative à la mise en œuvre du dispositif de l'attestation de première éducation à la route (APER).

« L'acquisition des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier demeure une priorité. La mise en place efficace d'une éducation à la sécurité routière suppose la convergence de pratiques concrètes, scolaires et familiales qui favorisent, dès l'école maternelle, la construction d'une conscience citoyenne. C'est pourquoi, dès le plus jeune âge, les enfants doivent progressivement prendre conscience des règles de sécurité et identifier les risques et les comportements à adopter aussi bien en tant que passagers, piétons, ou usagers d'engins roulants. Ils vont acquérir des connaissances et construire, dans la coopération, des compétences dont ils pourront tirer profit tout au long de leur vie. »

Présentation de l'opération

- Une étape c'est un déplacement actif, citoyen, à vélo, auquel s'ajoute un regroupement.
- Chaque enfant bénéficie, en amont, d'une éducation à la sécurité routière ainsi que d'un module « vélo ».
- L'activité centrale est le « vélo ».
- Chaque étape est ouverte aux enfants licenciés USEP de CM.
- Le CRUSEP organise des étapes interdépartementales en réponse à ce cahier des charges.

La Rencontre Sportive Associative USEP, c'est...



Une étape du P'Tit Tour,

C'est **OBLIGATOIREMENT** :

Un déplacement actif, à vélo
(pour se rendre sur le lieu de rassemblement)

+

Une rencontre
(elle réunit au moins 2 classes de 2 départements sur 1 à 2 jours avec nuitée)

1- Un déplacement actif

Privilégier les déplacements à vélo sur la voie publique.

2- **Une rencontre**, sur un temps de rassemblement d'une demi-journée au minimum pour :

- Communiquer autour de l'événement,
- Valoriser la/les dimension(s) éducative(s) choisie(s) : la sécurité routière, la santé, les mobilités citoyennes, ...
- Impliquer les enfants dans un temps protocolaire
- Pratiquer sur des ateliers au sein d'un village « P'Tit Tour » :
Sécurité routière
Associatifs : débats, échanges
Culturels : outils « Fleuve grandeur nature »

3- Une éducation à la sécurité routière

- En amont, lors du cycle d'apprentissage
- Lors du déplacement, par une mise en actes
- Sur un atelier de la rencontre

Pourquoi s'engager dans l'opération nationale?

POUR

- **Fédération:** Contribuer, à chaque échelon, au rayonnement du mouvement
- **Sportive:** Créer un calendrier national, vitrine de notre vitalité
- **Scolaire:** Jouer pleinement notre rôle, au sein de l'école publique
- **Mouvement:** Afficher la rencontre sportive-associative
- **Pédagogique:** Faire rayonner notre expertise éducative

Le Comité régional USEP s'engage à :

- Organiser la rencontre
- Faciliter la gestion logistique des classes inscrites
- Mettre à disposition des ressources pédagogiques sous forme numérique
- Participer aux frais de transports des classes inscrites à hauteur de 50%
- Communiquer sur l'opération avant, pendant et après.

Les comités départementaux s'engagent à :

- Proposer des classes candidates dans le respect du cahier des charges
- Contribuer à l'organisation de la rencontre (moyens humains et matériels)
- Délivrer les attestations « Savoir rouler »
- Communiquer sur l'opération
- Organiser la reconnaissance des parcours avec au minimum les enseignants.

Calendrier des rencontres :

- Choumouroux (43) : **18 & 19 mai** (dép : 07-42-43)
- Saint-Pierre d'Albigny (73) : **24-25 & 26 juin** (dép : 38-73-74)
- Saint-Pierre de Bœuf (42) : **28 & 29 mai** (dép : 07-26-38-42-69)
- Roanne (42) : ? (dép : 03-42)
- Donjon ou Varennes sur Allier (03) : ? (dép : 03-42)
- Motz (73-01-74) sans nuitée

Les classes USEPiennes participantes s'engagent à :

- Pratiquer un cycle d'apprentissage sécurité routière ou apprentissage de la rue en amont de l'étape.
- Apprendre à rouler en groupe en milieu ouvert
- Pratiquer un déplacement actif à vélo
- S'impliquer dans la dimension « citoyenne » de l'opération.
- Dans le cas d'une rencontre avec nuitée, prendre en charge les frais d'hébergement et repas à hauteur d'environ 40€/enfant.
- S'engager à participer à un quizz « Fleuve Grandeur Nature »
- S'engager à participer à la trace

Contenus de la rencontre

Jour 1

Itinérance à vélo en direction du lieu de rassemblement avec nuitée. La nuitée peut avoir lieu sur le lieu de rassemblement ou dans une ville étape.

Jour 2

Itinérance à vélo en direction du lieu de rassemblement

Participation aux activités du village P'tit Tour sur une demi-journée.

Une classe n'obtenant pas l'autorisation de sa DSDEN pour la nuitée pourra participer au jour n°2 seulement.

Inscriptions :

Transmettre sa candidature à la délégation départementale USEP avant le 31 décembre 2019.

Le CRUSEP se chargera de sélectionner les classes participantes.